

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 DECEMBRE 2009

PRESENTS : PAINCO Alexandre, HUI Philippe, MOREAU Gérard, GOLOUBENKO Philippe, GOOSKENS Jacqueline, COLMENERO Serge, MATEYA Marie-Christine
ABSENTS : CAPTIER Antoine, HUI Odile (procuration à MOREAU Gérard)

PUBLIC : Néant

I - DELIBERATIONS :

- Bail LORRIE'S ANGELS
Les locataires de la boutique souhaitent le renouvellement du bail pour une année supplémentaire
Voté à l'unanimité
- Indemnité de conseil trésorier
Suite à l'arrivée de Mr ASARO, Trésorier de la commune, au 01.07.2009, il y a lieu de lui accorder l'indemnité de conseil
Voté à l'unanimité
- Médecine professionnelle
Compte-tenu de la nouvelle réglementation applicable en matière de surveillance médicale des agents de la fonction publique territoriale, il est nécessaire de procéder à la refonte de la convention initiale
Voté à l'unanimité
- Convention ATESAT
La commune étant éligible à cette mission, il y a lieu de signer la convention établie avec la DDEA de l'Aude
Voté à l'unanimité
- Réhabilitation du préau existant – Choix du maître d'œuvre
Afin de réhabiliter le préau existant, il y a lieu de choisir un maître d'œuvre. Le conseil décide de confier cette mission à Mr VAYSSE Louis d'Espéraza pour un montant de 1 860 € TTC
Voté à l'unanimité
- Création de l'opération N°72 « Réhabilitation pré au » - Transfert de crédits
Les travaux de réhabilitation du préau n'étant pas inscrits au budget, il y a lieu de créer l'opération et d'effectuer le transfert de crédits suivant :

Article 2313-69	- 1.860 €
Article 2313-72	+ 1.860 €

Voté à l'unanimité
- Mise en sécurité et réhabilitation de la Tour Magdala – Choix des entreprises
Le conseil municipal approuve le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres pour un montant de 23 726.19 € HT, imprévus compris.
- Nomination d'un nouveau membre au conseil d'exploitation du SPIC
Reporté à une prochaine séance
- Vœu des communes rurales
Voté à l'unanimité

II – DIVERS

- Lecture du courrier Mr ANDRENI qui souhaiterait faire des recherches.
- Lecture de la lettre de Bridget LYTTON-MINOR . Le conseil souhaite rencontrer Mr COOPER.
- Commémoration du 8 mai 1945 : reporté à un prochain conseil
- Un devis de Nicolas Mirland a été reçu pour divers travaux

La séance est levée à 12 h 15

Le Maire
A.PAINCO

